

Envoyé : 18 août 2025 08:16

Objet : Mise à jour de l'OCRI sur les récentes pannes de système

Courriel envoyé à l'ensemble des personnes désignées responsables, des chefs de la conformité et des chefs des finances

Chers membres,

Je vous écris pour faire le point sur les récentes pannes de système et les retards à l'OCRI. Nous demandons à nos membres de nous communiquer des renseignements sur les interruptions opérationnelles et les cybermenaces, et de maintenir des normes de sécurité élevées. Nous savons que vous attendez la même chose de nous. Nous vous faisons donc part de cette mise à jour.

Ce qui s'est passé

Le 11 août 2025, l'OCRI a cerné une grave menace en matière de cybersécurité. Par précaution, l'OCRI a désactivé de façon proactive certains systèmes pour assurer leur sécurité et a immédiatement ouvert une enquête. Bien que cette mesure ait été abrupte et que nous n'ayons pas pu l'expliquer aux membres à l'avance, nous sommes convaincus qu'elle a permis d'éviter une attaque beaucoup plus importante. L'enquête est en cours et l'OCRI collabore avec des experts externes en cybersécurité et en droit, ainsi qu'avec les forces de l'ordre.

Pendant toute cette période, les fonctions essentielles sont demeurées accessibles. Les activités de surveillance des marchés boursiers en temps réel de l'OCRI se poursuivent normalement, sans aucune menace active dans nos systèmes.

Bien que notre enquête soit en cours, nous comprenons actuellement qu'une partie limitée des données de nos systèmes a été copiée et supprimée. Nous étudions l'incidence sur les renseignements personnels que nous détenons en priorité absolue et nous vous tiendrons au courant de nos conclusions. En particulier :

- Si les renseignements de votre société ont été touchés, nous communiquerons directement avec vous dès que nous serons en mesure de confirmer et de communiquer les détails.
- Pour les renseignements sur les personnes inscrites, nous aviserons directement les membres et ces personnes.
- Si les renseignements sur les clients qu'un membre a fournis à l'OCRI ont été touchés, nous travaillerons avec vous avant de communiquer avec l'un de vos clients.
- Dans tous les cas, l'OCRI offrira des services de surveillance du crédit et de protection contre le vol d'identité à toute personne physique à risque.

Ce que fait l'OCRI

En plus d'enquêter activement sur les incidences sur les données, nous avons déjà amélioré nos protections de sécurité. Nous analysons minutieusement chaque système avant de le remettre en ligne. Les services seront rétablis progressivement à compter de cette semaine. Nous prévoyons qu'il pourrait y avoir des retards pour certains services, comme l'inscription, la formation continue et les soumissions de rapports. Nous avons déjà mobilisé des ressources pour le traitement des dossiers en retard. Les membres ne seront pas pénalisés pour les échéances de dépôt manquées pendant la période de panne de l'OCRI.

Au fur et à mesure que nous en apprendrons davantage et que nous rétablirons les systèmes, nous continuerons de communiquer les mises à jour par courriel et sur notre site Web. Nous vous communiquerons une autre mise à jour d'ici la fin de la semaine.

Nous savons que vous, vos employés et vos clients aurez des questions. Nous joignons une première foire aux questions (FAQ) pour vous aider à répondre aux questions que vous recevez. Afin de simplifier les réponses et de veiller à ce que tous reçoivent des renseignements complets et uniformes, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir recueillir les questions que votre société reçoit et de nous les envoyer par lots. Comme nous sommes toujours en train de rétablir nos services téléphoniques, la meilleure façon de communiquer avec l'OCRI est à l'adresse membershipservices@ciro.ca. Veuillez trouver en pièce jointe une foire aux questions sur l'incident.

Nous sommes profondément désolés de ce qui s'est passé. Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration.

Andrew Kriegler

FAQ sur les incidents de cybersécurité de l'OCRI à l'intention des membres

1. Que s'est-il passé? L'OCRI a-t-elle été piratée?

- Le 11 août 2025, l'OCRI a identifié une grave menace de cybersécurité.
- Par mesure de précaution, l'OCRI a fermé de manière proactive les systèmes non essentiels pour assurer leur sécurité et a immédiatement lancé une enquête.
- Tout au long de cette période, les fonctions essentielles sont demeurées accessibles. Les activités de surveillance des marchés boursiers en temps réel de l'OCRI se poursuivent normalement, sans aucune menace active dans ses systèmes.
- Il n'y a aucun risque pour les placements des Canadiens ou des clients de la société. L'OCRI ne traite qu'un échantillon de données sur les investisseurs dans le cadre de ses fonctions de conformité des membres.

2. Les renseignements personnels de ma société, de mes employés ou de mes clients ont-ils été volés? Mes données sont-elles en ligne ou accessibles aux pirates informatiques?

- L'enquête est en cours et l'OCRI collabore avec des experts externes en cybersécurité et en droit, ainsi qu'avec les forces de l'ordre.
- Malheureusement, l'OCRI comprend qu'un sous-ensemble limité de données de ses systèmes a été copié et retiré de ses systèmes.
- L'OCRI nous a assuré qu'elle enquête sur l'incidence sur les renseignements personnels en priorité absolue et qu'elle communiquera ses conclusions.
- L'OCRI ne gère pas les comptes ni les renseignements personnels de tous les investisseurs canadiens.
- Bien qu'il reçoive un échantillon de certaines données des investisseurs dans le cadre de ses fonctions de conformité des membres et d'enquête, il n'y a aucun risque pour les placements des clients.
- L'OCRI nous a également assuré qu'il enquête activement pour déterminer si des renseignements commerciaux confidentiels de notre société ont été touchés et qu'il nous mettra à jour sous peu.
- Pour l'information des personnes inscrites, l'OCRI nous avisera, ainsi que les personnes physiques inscrites. Des services de surveillance du crédit et de protection contre le vol d'identité seront offerts gratuitement aux personnes inscrites touchées.
- L'OCRI nous a assuré que si des renseignements sur les clients que nous avons fournis dans le cadre des examens de conformité étaient touchés, elle nous en aviserait et collaborerait avec nous avant de communiquer avec les clients.

- Étant donné que l'OCRI ne reçoit que des échantillons de données sur les clients dans le cadre de ses fonctions de conformité, les clients ne devraient pas s'inquiéter de la sécurité de leurs placements.
- Si des données de clients ont été touchées, des services de surveillance du crédit et de protection contre le vol d'identité leur seront offerts gratuitement.

3. Quand saurai-je si les renseignements personnels de ma société, de mes employés ou de mes clients ont été volés?

- L'OCRI a reconnu que cela constitue une préoccupation importante pour nous et pour le secteur. Elle nous a assuré qu'elle enquête de toute urgence sur l'étendue de l'impact et qu'elle nous communiquera ses conclusions dès que possible.
- Malheureusement, l'OCRI n'a pas encore de date précise à laquelle elle pourra nous dire quelles informations ont été touchées. Nous savons que cette situation est frustrante, mais nous sommes convaincus que l'OCRI fera preuve de transparence dès qu'elle aura cette information.
- Une fois qu'elle connaîtra l'étendue des répercussions, l'OCRI nous a assuré qu'elle offrira gratuitement des services de surveillance du crédit et de protection contre le vol d'identité à toute personne physique à risque.

4. Quand les services ou les systèmes seront-ils rétablis?

- En plus d'enquêter activement sur toute incidence liée aux données, l'OCRI analyse en profondeur chaque système avant de le reconnecter.
- L'OCRI nous a informés que les services seront rétablis progressivement à compter de cette semaine.
- L'OCRI prévoit qu'il pourrait y avoir des retards dans certains services, comme l'inscription, la déclaration de formation continue et les dépôts, mais qu'il consacre des ressources à l'élimination de ces retards.
- Il est important de noter que l'OCRI a clairement indiqué que les membres ne seront pas pénalisés pour tout manquement et les retards de production pendant la période de la panne de l'OCRI.

5. Puis-je me fier aux communications de l'OCRI? Est-il sûr d'envoyer des renseignements à l'OCRI?

- L'OCRI a confirmé qu'il n'y a aucune menace active dans ses systèmes et qu'il est sécuritaire de communiquer avec l'OCRI dans le cours normal des activités.
- Bien que cela ne soit pas propre à cet incident, l'OCRI a réitéré que nos employés devraient toujours être vigilants lorsqu'ils reçoivent une communication afin de s'assurer qu'elle provient réellement de l'OCRI. Il s'agit d'une pratique exemplaire générale compte tenu des cybermenaces auxquelles nous sommes tous confrontés.

6. Comment est-ce arrivé à nouveau? L'OCRI n'a-t-elle pas été victime d'une violation récemment?

- En 2013, avant la création de l'OCRI, un employé de l'OCRCVM a perdu un ordinateur portable contenant des renseignements personnels.
- Nous comprenons de l'OCRI qu'il s'agit d'une situation très différente, impliquant une cyberattaque contre ses systèmes.
- Bien que l'OCRI enquête toujours, nous comprenons que les incidents sont distincts. L'incident récent n'est pas une récurrence de la perte d'ordinateur portable de 2013.
- Toutefois, comme pour l'incident de l'OCRCVM de 2013, l'OCRI nous a assuré qu'elle offrira des services gratuits de surveillance du crédit et de protection contre le vol d'identité à toute personne physique touchée par cet incident.